

Vos questions / nos réponses

## pharmacodépendance chez un sujet avec troubles psychologique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/04/2014 09:06

bonjour,

après avoir consommé de la codeine sous prescription médicale, j'ai pu faire un arrêt brutal 5 jours concluant je me suis

fait marquer par mon médecin du tramadol.

je viens il y q quelques de passer une expertise bilan de mon trouble psychique.

j'en attends beaucoup pour adapter mon traitement et les modalités de ma prise en charge à l'hôpital de jour.

concernant le tramadol j'ai essayé l'arr<sup>t</sup> brutal, ça a été un échec.

je suis allé voir un centre d'addictologie la seul option que l'on me propose c'est une hospitalisation de sevrage de 1 mois.

l'expertise que j'ai passée(bilan complet)n'existe que dans 2 centres dont marseille. on m'a demandé mon consentement pour pratiquer un génotype il y aurait un gène qui amoindrirait sensiblement l'efficacité des traitements psychotrope. si je ne souhaite pas être hospitalisé est ce que vous croyer qu'un sevrage progressif à mon domicile peut marcher  
cordialement,

---

**Mise en ligne le 07/04/2014**

Bonjour,

Le tramadol est un analgésique opioïde synthétique utilisé pour prévenir ou traiter la douleur modérée et/ou sévère. Il est classé dans la catégorie des antalgiques de niveau 2, comme la codéine et le dextropropoxyphène.

Il peut être utilisé pour la douleur aiguë (par exemple après une intervention chirurgicale) et la douleur chronique (comme dans blessure au dos ou le cancer). L'arrêt de sa consommation par une personne qui en est devenue dépendante peut faire apparaître des symptômes liés à son manque variant entre les douleurs abdominales (spasmes coliques) et un état « dépressif » (perte d'entrain, pleurs, désintérêt pour la vie quotidienne...).

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le résultat de vos tests et les indications à en déduire.

Est-il nécessaire pour vous de suivre une cure « longue » ? Pouvez-vous arrêter progressivement à la maison ? A la lecture de vos précédentes questions nous pensons que vous avez tout intérêt à vous rapprocher de votre médecin qui pourra mieux vous renseigner et vous conseiller. La relation de confiance avec un médecin nous semble essentielle dans votre situation.

Bon courage et bien cordialement.

---